



Aménagement du territoire et réseaux écologiques dans les Alpes

Quel est le rôle de l'aménagement du territoire dans la mise en réseau des habitats pour la faune et la flore ?

Initiative
Continuum écologique

L'aménagement durable du territoire doit prendre en compte les aspects sociaux, économiques, juridiques et écologiques des espaces concernés. C'est rarement le cas dans la plupart des vallées alpines très urbanisées, où les aspects écologiques sont souvent négligés. Les activités humaines, comme l'utilisation intensive des sols, l'urbanisation grandissante et les infrastructures de transport engendrent une fragmentation croissante du paysage et la disparition des habitats naturels dans les vallées. Par ailleurs, l'extension démesurée des zones

Chaque jour, en Autriche, une superficie équivalente à 60 terrains de foot est sacrifiée à l'urbanisation. Cette évolution contribue à la fragmentation, à l'isolement et au rétrécissement des habitats pour la faune et la flore.

habitées risque de provoquer le recul, voire la disparition des structures paysagères tels que les cours d'eaux et leurs ripisylves, les allées, les arbres isolés, les haies et les jardins. Ces milieux sont des éléments importants qui assurent des fonctions diverses pour l'homme, la faune et la flore. De nombreuses espèces animales ne peuvent survivre que sur des territoires de grande taille. Plus la taille et le nombre des habitats se réduit, plus les besoins d'échanges entre les populations deviennent importants. Les grands mammifères, en particulier, parcourent de longues distances

durant leurs migrations : jusqu'à 125 km pour le cerf, 250 km pour le sanglier, encore plus pour l'ours brun et le lynx. Il est donc important de maintenir ou rétablir les corridors de migration de la faune sauvage à l'échelon supra-régional. L'aménagement du territoire joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre du réseau écologique. Il dispose de différents instruments de planification susceptibles de remettre en réseau les habitats fragmentés. L'aménagement du territoire doit prévenir les nouveaux morcellements et assurer le maintien des écosystèmes typiques, des habitats naturels et des paysages d'importance européenne.



Les fiches « Réseaux écologiques dans les Alpes » peuvent être téléchargées et commandées gratuitement sur www.alpine-ecological-network.org

Ces fiches d'information sont publiées par l'Initiative Continuum écologique en français, en allemand et en italien pour favoriser la création de réseaux écologiques, en particulier dans le cadre du projet ECONNECT : www.econnectproject.eu L'Initiative Continuum écologique est soutenue par le Réseau alpin des espaces protégés ALPARC, le Programme Espace alpin du WWF, le Comité scientifique international de recherche alpine ISCAR et la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA. Elle est financée par la MAVIA, Fondation pour la Nature.

Éditeur : CIPRA International, Schaan/FL. Graphisme : Bräm Grafik Kunst, Sargans/CH. Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL. Imprimé sur papier FSC. Crédits photos : Couverture : Vallée alpine du Rhin : Franz Schultze / Zeitspiegel. Page 2 : Extrait de la carte REN 1:500 000, Tarier des prés : J. Hempel. **Juillet 2010**

Comment y contribuer ?

✓ Tenir compte des éléments des réseaux écologiques dans les instruments de planification, du niveau local au niveau international

- Tenir compte des résultats de tous les plans et études consacrés aux corridors écologiques et à l'interconnexion des habitats dans les instruments de planification, à tous les niveaux

- Délimiter et rendre obligatoire la définition de zones prioritaires ou vertes et de larges corridors pour les échanges génétiques, et résoudre les principaux points de conflit

- Préserver des corridors de migration suffisamment larges

- Intégrer les paramètres de Natura 2000, du réseau Émeraude et de la Convention de Berne.

D'autres informations sur les mesures applicables au niveau local sont disponibles dans la fiche consacrée aux communes.

✓ Programmer et mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour l'aménagement du paysage

- Atténuer les barrières existantes : planifier et mettre en place des lieux de traversée tels que des passages à faune et des haies

- Aménager des bandes boisées en tant qu'éléments d'orientation, gagnages, etc.

✓ Protéger les habitats de valeur

- Garantir le maintien des espaces protégés ou à protéger et des zones de tranquillité.

✓ Coordonner les mesures dans une approche multisectorielle et supracommunale

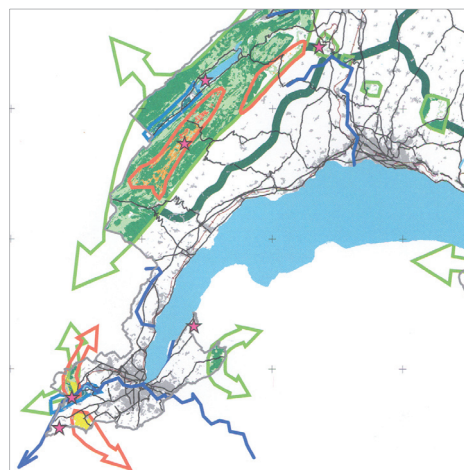
- Résoudre les conflits d'usage (détente et loisirs, tourisme, protection, bien-être de la population) dans les espaces libres

- Coordonner la mise en œuvre avec tous les plans techniques.

D'avantage de mesures sont présentées dans les autres fiches de la série.

Ces mesures ne doivent pas être mises en œuvre de manière isolée, mais intégrées dans une stratégie de création de réseaux écologiques. Pour en savoir plus, consulter le catalogue de mesures présenté sur le site

www.alpine-ecological-network.org (en) sous Continuum Initiative/Measures.



Les réseaux écologiques : une aide à la planification

Le réseau écologique national suisse (REN) propose des cartes détaillées indiquant les habitats et leurs interconnexions. Cette aide à la planification à tous les niveaux est un instrument précieux qui encourage les acteurs tels que les cantons à prendre en compte la notion de réseaux écologiques dynamiques dans l'aménagement du territoire. Dans la région d'Intymon, les agriculteurs contribuent à améliorer l'habitat d'espèces menacées comme le tarier des prés en mettant en place des surfaces de compensation écologique.

www.bafu.admin.ch/schutzgebiete-inventare/09443/index.html?lang=fr



Pourquoi des réseaux écologiques ?

Les Alpes sont l'une des régions européennes les plus riches en biodiversité. Au cours d'une journée, d'une année ou d'un cycle de vie, les animaux et les plantes doivent avoir accès à divers habitats et ressources pour se nourrir, se propager et se reproduire. Dans le cadre de leurs

[Conserver la biodiversité]

migrations, ils doivent souvent surmonter de nombreux obstacles. De plus, les espèces animales et végétales souffrent de la restriction de leur habitat engendrée par les activités humaines, en particulier par l'exploitation intensive des sols et le morcellement croissant du paysage.

C'est pourquoi la mise en réseau – et donc l'accessibilité – des différents territoires a une influence capitale sur la survie des populations et des espèces. Face au changement climatique, la connectivité revêt une importance croissante. Les espèces touchées par la modification du climat peuvent ainsi trouver de nouveaux habitats adaptés à leurs besoins et changer de territoire.

Les mesures concrètes pour la création de réseaux écologiques sont prises essentiellement au niveau local. Or, l'interconnexion des habitats n'est pas seulement importante à petite échelle. Certaines espèces animales comme le lynx, les grands ongulés (cerf) ou les rapaces (gypaète barbu) ont besoin de vastes habitats proches de l'état naturel. Il est donc nécessaire de coopérer au niveau alpin pour assurer la conservation de ces espèces.

La création de réseaux écologiques ne contribue pas seulement à améliorer les conditions de vie de nombreuses espèces

[La population en profite]

animales et végétales : les espaces naturels et semi-naturels profitent aussi à l'homme, par exemple en tant qu'espaces récréatifs ou par leur fonction de protection contre les risques naturels.

Il existe déjà de nombreux accords et initiatives en faveur de la connectivité écologique. En signant le Protocole sur la protection de la nature de la Convention alpine et la Convention sur la diversité bio-

logique, les pays alpins se sont engagés à conserver et à utiliser la biodiversité de manière durable. Au niveau européen, on œuvre activement à la création d'un réseau paneuropéen dans lequel les Alpes jouent un rôle central. Les sites Natura 2000 et Émeraude sont des éléments essentiels de ce projet.

Souvent sans le savoir, nous sommes tous partie prenante de ces accords et initiatives. Pour assurer le succès du réseau écologique à travers les Alpes, il est capital d'impliquer la population et tous les acteurs concernés.

La nature alpine en chiffres :

- 4500 espèces végétales
- 45 % de ces espèces sont menacées de disparition d'ici 2100
- Territoire du lynx : 450 km²
- 900 espaces protégés de grande taille dont la plupart ne sont pas interconnectés